

Post-doctorant Programme de recherche Re-contract (F/H)

POSTE À POURVOIR le 01/11/2026

LOCALISATION DU POSTE 75005 PARIS, ÎLE-DE-FRANCE 75005

ÉTABLISSEMENT École normale supérieure - PSL

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

Notre établissement fait partie de l'Université PSL. Située au cœur de Paris, celle-ci fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création. Classée parmi les 50 premières universités mondiales, elle forme au plus près de la recherche des chercheurs, artistes, ingénieurs, entrepreneurs ou dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective.

STRUCTURE D'ACCUEIL

L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Créée en 1794, l'École normale supérieure, membre de l'Université PSL, est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche qui recrute sur concours les étudiants les plus talentueux en France et à l'étranger. Établissement d'élite, dont l'activité recouvre l'essentiel des disciplines scientifiques et littéraires, l'ENS-PSL jouit d'un grand prestige international par la qualité de ses étudiants mais aussi par la réputation de ses centres de recherche.

Non-discrimination, ouverture et transparence

Les établissements membres de l'Université PSL s'engagent à soutenir et promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de ses communautés. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.

MISSION D'ENSEIGNEMENT

RÉPUBLIQUE DES SAVOIRS

Département ou service de la structure : République des savoirs (<https://republique-des-savoirs.fr>).

Catégorie/Corps : chercheur

Le programme de recherche Re-contract a pour finalité, sur une durée de 3 ans, de développer une recherche originale et innovante, intégrative et ouverte au dialogue avec des acteurs extra-académiques, sur l'idée du contrat social et sa refonte pour notre temps. Re-Contract ambitionne d'inscrire sa réflexion dans un contexte contemporain qui semble prendre à contre-pied son projet même. En effet, caractérisé comme une époque de perte de valeurs communes et de ce qui fonde le vivre ensemble, anxiogène, conflictuelle, marqué par la multiplication de risques et en particulier de risques dits systémiques, ce contexte semble peu propice à une projection vers l'avenir, individuelle et plutôt incarner une ère de "polycrise". Quels leviers d'action pouvons-nous identifier et mettre en œuvre pour recréer une histoire commune ? Comment retrouver une capacité individuelle et collective de projection dans l'avenir, elle-même essentielle pour nourrir au temps présent l'action dans la perspective d'un destin partagé ? À ces questions, que beaucoup se posent, il n'y a pas de réponse évidente.

Re-Contract fait l'hypothèse que la pensée du contrat social permet de réfléchir à ces questions et sinon de produire des réponses, qui appartiennent à la décision collective, du moins d'identifier les enjeux les lignes de bifurcation et de choix, les points d'achoppement et les obstacles.

En particulier, Re-Contract focalisera son attention sur ce qui met à l'épreuve le lien de confiance, fondamental dans le contrat social : confiance des citoyens entre eux, envers les institutions au sens large du terme et envers les acteurs privés et publics de la gouvernance. En effet, tous les risques dits systémiques identifiés à ce jour renvoient à des facteurs de fragilisation de la vie collective, mais tous ne mettent pas en cause au même titre l'engagement individuel et collectif dans un projet politique commun. En outre, cet engagement repose aussi, dans un contexte de crises imbriquées de natures diverses, sur une vision partagée de ce qu'il convient de protéger, de préserver, de porter et culture commune en termes d'appréhension des risques et des dangers. C'est le cas a fortiori si le principe de prévention en vient à structurer la gestion des risques. Aussi le projet Re-Contract s'intéressera-t-il en particulier à l'enjeu d'une appréhension commune des risques invisibles.

Thématique

Le post-doctorat proposé ici en philosophie s'inscrit dans le second axe du projet. Il s'agit plus particulièrement d'analyser le sens et les conditions de possibilité d'un contrat social dans un contexte contemporain caractérisé par des problématiques majeures de ressources alimentaires, accès à une eau de qualité, changement climatique, perte de la biodiversité et pollution (1). Tandis que depuis 2004, l'idée d'"une seule santé" - certes encore à préciser - a émergé pour tenter de donner un cap aux approches scientifiques, sociales et politiques pour faire face à une partie au moins de ces problématiques, la manière dont les sociétés peuvent faire face à ces problématiques n'est pas encore identifiée. L'idée de prévention est envisagée de plus en plus fréquemment comme le principe qui doit prévaloir dans cette optique, afin de protéger les personnes et les biens.

L'idée même de prévention relève de plusieurs sphères de langage et d'usage du terme : c'est un terme communément compris - comme en atteste l'adage *Mieux vaut prévenir que guérir*; par ailleurs, il désigne un champ à part entière de réflexion et d'intervention en santé publique, qui est elle-même un domaine pluriel de connaissances. Ce principe y est souvent présenté comme subsumant plusieurs actions de nature distincte (on parle de prévention primaire, secondaire, tertiaire ...). La prévention constitue un principe de l'action publique, bien qu'elle apparaisse comme le parent pauvre des politiques de santé sur le plan du financement, par exemple en France (2), voire un discours beaucoup moins efficace qu'il ne le prétend dans la pratique (3). Chaque histoire nationale dessine un rapport différent à l'idée de prévention.

Philosophiquement, il fait l'objet de réflexions plus ou moins critiques selon qu'il apparaît comme un vecteur de pouvoir normatif vertical (selon une optique foucaldienne), ou en conflit avec d'autres normes de santé (G. Canguilhem) ou un ensemble de pratiques qui peuvent être ou pourraient être associées à des communautés et fondées sur un dialogue démocratique (R. Massé). Peut-être trouve-t-il des compléments ou des alternatives dans les termes de promotion (de la santé, du bien-être), ou de protection, ou encore dans un terme et une orientation à inventer.

En tenant compte de cette complexité de la notion de prévention, le post-doctorat cherchera à élaborer une conception de celle-ci et d'en éprouver le bien-fondé et les limites, afin de répondre à la question de savoir s'il est possible de l'ériger en principe d'action et de décision au sein d'une pensée du contrat social pour notre époque. Ce doctorat cherchera à éclairer les implications de l'idée de prévention des risques au regard d'autres vocabulaires - protection, promotion de la santé/du bien-être, politique du care et de l'attention aux vulnérabilités, etc.

Le projet proposé tiendra compte des problématiques majeures évoquées plus haut. Il prêter attention de façon particulière à ce qui est décrit aujourd'hui, notamment dans la littérature éco-toxicologique, comme des risques se caractérisant par une dimension « diffuse », de « basse intensité » ou décrits comme se développant « à bas bruit », lentement, générant des effets marginaux faibles à court terme, tout en induisant des impacts cumulés importants à long terme, : autrement dit, des risques qui demeurent pendant longtemps invisibles, du moins imperceptibles (4; 5), dont la perception et la prise en compte sont difficiles. Enfin, il sera attentif à l'enjeu d'une culture partagée et des conditions de ce partage en termes épistémiques, d'éducation et de partage de la connaissance dans l'espace public, des conditions sociales d'appropriation et d'usage des connaissances : jusqu'à quel point pouvons-nous et devons-nous souhaiter un contrat social fondé sur le "gouvernement par les nombres" face aux risques?

1. [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(25\)00627-0/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(25)00627-0/fulltext)

2. https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2025-09/Les%20dépenses%20de%20santé%20en%202024_MEL.pdf

3. D. Fassin, "Biopouvoir ou biolégitimité?", 2004, DOI 10.3917/kart.gran.2005.01.0161

4. Ulrick Beck, *La société du risque – sur la voie d'une autre modernité* (1986), tr. de L. Bernardi, Paris, Champs Flammarion, 2003

5. Marie Gaille, « Des preuves incertaines, un savoir sans effet ? Développer une démarche de connaissance des pathologies environnementales », in M. Gaille, *Pathologies environnementales : Identifier, comprendre, agir*, Paris CNRS Éditions, 2018

MISSION PRINCIPALE

Activités de recherche qui s'inscrivent dans l'axe 2 (détail ci-dessus)

Contribution à l'organisation de l'animation scientifique du programme de recherche Re-Contract

GAILLE Marie marie.gaille@cnrs.fr

MISSION DE RECHERCHE

marie.gaille@cnrs.fr

COMPÉTENCES ATTENDUES

Diplôme :

Doctorat en philosophie (thèse soutenue depuis moins de 5 ans).

Connaissances :

Une appétence pour développer une réflexion post-doctorale fondée sur un état de l'art international ainsi qu'une aptitude à travailler au sein d'un projet pluridisciplinaire seront appréciés.

Une familiarité avec la littérature médicale, en santé publique ou en écologie de la santé sera bienvenue.

Une maîtrise de l'anglais est également attendue.

Compétences techniques :

Élaboration conceptuelle

Analyse argumentative critique

Lecture et compréhension de contributions scientifiques en santé publique, épidémiologie, écologie de la santé, éco-toxicologie, sciences sociales de la santé

Analyse de sources manuscrites, archives et/ou de jeux de données de la recherche

Compétences comportementales :

Capacité à s'intégrer dans un collectif de travail lié au projet

Capacité à interagir avec des interlocuteurs académiques en France et à l'international

Autonomie et initiative

Rigueur dans l'organisation du travail et le suivi dans le temps de la recherche menée jusqu'aux étapes de publication et de valorisation

CADRE D'EMPLOI:

Niveau d'emploi: A

Poste à pourvoir le : 01/11/2026

Poste ouvert

aux contractuels (CDD de 2 ans - Rémunération selon grille et expérience)

Lieu de travail : ENS, 45 rue d'Ulm, 75230 Paris

Rémunération: 36 000€ BRUT à 60 000€ BRUT

NON DISCRIMINATION, OUVERTURE ET TRANSPARENCE

Notre établissement, comme l'ensemble de l'Université PSL, s'engage à soutenir et promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de ses communautés. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidates ou candidats doivent être titulaires d'une thèse en philosophie soutenue depuis au moins un an à la date de la publication de ce poste mais pas au-delà de 5 ans.

Doctorat en philosophie (thèse soutenue depuis moins de 5 ans).

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Merci d'envoyer votre dossier complet **avant le 24 septembre 2026** :

- CV détaillé
- lettre de motivation

CONTACT

nnthb4yzdq5k@emploi.beetween.com

AUTRES INFORMATIONS

Recherche principal : **Philosophie** Recherche secondaire : **Philosophie de la science**

Rémunération : **De 36000.0 à 60000.0 € (Euros) par an**

Quotité de travail 100

Durée du contrat 24 mois

Expérience souhaitée
5 à 10 années d'expérience (R3) an

Référence
nnthb4yzdq

PUBLIÉ LE 23/09/2026

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres)

